

## **Vente d'une parcelle de terrain communal à Pesche**

Lors du dernier CC, nous avons marqué notre accord de principe sur la vente, de gré à gré, du terrain communal cadastré Section A n°824/2a, rue Célestin Denis à Pesche.

Depuis lors, il y a eu des éléments nouveaux dont les membres du Conseil n'étaient pas informés :

- D'autres voisins sont également amateurs du terrain
- L' enquête publique qui a suscité cinq réclamations écrites
- L'existence d'une galerie souterraine sous la parcelle 824/2a

Etant donné ces nouveaux éléments, je propose donc que le Conseil approuve le PV du CC du 24 juin en retirant le point 10 concernant la vente d'une parcelle de terrain communal à Pesche.